

Pour des Comités d'entreprise

au service de tous les salariés de l'UES Teleperformance France.
Des élu-es toujours à vos côtés , pour imposer
la transparence au C.E.

le 12 mai 2009

Avec la fusion en UES, la direction s'est créée une occasion unique pour baisser nos salaires et supprimer nos acquis sociaux, en remettant en cause tous nos accords d'entreprise.

Le 12 mai, pour la 1ère fois dans l'histoire du Groupe Teleperformance, près de 8000 salariés choisiront le même jour leurs représentants dans les 5 Comités d'entreprise et leurs Délégués du Personnel sur tous les sites.

Ces élections sont décisives pour élire vos représentants sur des bases claires. Vous avez déjà pu voir en réel, là où nous étions élus, ce que nous faisons. Voici notre programme pour les années à venir :

SUD « Solidaires – Unitaires – Démocratiques » : faisons pencher la balance pour imposer nos choix !

Notre vision du Comité d'entreprise et du syndicalisme repose sur :

- Des compte-rendus des réunions et Une information régulière de qualité complète et transparente,
- Un débat démocratique avec toutes et tous les salarié-e-s,
- Un combat sans relâche pour défendre l'intérêt de tous les salariés.

Les élus SUD dans les comités auront pour mission d'as-

surer l'expression collective des salariés et la prise en compte de leurs intérêts dans la gestion de l'entreprise.

■ **Nous estimons que tous les salariés doivent pouvoir :**

- Prendre connaissance chaque année des budgets, des comptes et surtout des dépenses du C.E,

- Prendre connaissance des décisions prises par les élu-es du CE : Qui a voté quoi et pourquoi ?

■ **Dans cette optique, nous nous engageons à mettre à votre disposition, une information de qualité :**

- Permanence fixe d'information sur le C.E, sur tous les sujets et les sites,

- Afin que chaque salarié-e puisse poser ses questions à tout moment, nous mettons en place un mail dédié : **elus-sud@sudteleperformance.com** et, bien entendu, nos élus seront sur le terrain pour recueillir vos questions, demandes et doléances, pour vous répondre et vous servir au mieux.

- Afin de vous informer au mieux, nous mettons à votre disposition le site web : **sudteleperformance.com**, mais aussi des bulletins d'information faisant le compte-rendu des réunions C.E.

Votons
Sud!
Solidaires

Un Comité d'entreprise en toute transparence !

Trop souvent le rôle économique des Comités d'Entreprise est négligé. C'est pour nous un outil permettant de donner un contre-pouvoir aux salarié-e-s face à une Direction de combat prête à tout pour assurer une profitabilité maximale et augmenter sans cesse les dividendes versés aux actionnaires.

En effet, selon la loi, les CE doivent être informés et consultés sur :

- o L'organisation, la gestion et la marche générale de l'Entreprise,
- o Les mesures affectant directement les personnels (emplois, restructurations, durée du travail et formation professionnelle, etc..).

Avec la création de l'UES, toutes les décisions importantes sont concentrées à Paris au siège de la maison mère. Tout est organisé pour une gestion encore plus opaque avec réduction des effectifs, et une dégradation de nos conditions de travail.

Les C.E doivent, plus que jamais, jouer pleinement leur rôle de « contre-pouvoir » économique, en s'opposant notamment aux restructurations.

Avec SUD, l'entreprise devra toujours justifier ses réorganisations : les élus aux comités demanderont les expertises nécessaires et - si la direction ne nous laisse pas le choix - les comités utiliseront le droit d'alerte contre, par exemple, les délocalisations et les fermetures de site. Et bien sûr nous le savons, c'est avec vous tous dans la lutte que nous gagnerons.



Des Activités Sociales et Culturelles pour tous les salarié-es !

■ **Nous sommes très attachés à l'activité sociale des C.E, nous souhaitons qu'ils soient le plus proche possible des salariés.**

Le budget des comités est calculé sur la masse salariale. Il est fixé par la convention collective à 0,5%, mais rien n'empêche le patron de donner plus, à l'instar d'autres entreprises.

SUD revendique au moins le doublement du budget, soit 1% de la masse salariale. Il n'y a qu'à cette condition que nous aurons des activités sociales et culturelles décentes. Pas seulement des chèques cadeaux 1 ou 2 fois dans l'année.

Rien ne se fera sans vous, nous organiserons un grand questionnaire pour demander l'avis de chaque salarié, leurs souhaits, leurs désirs.

■ **Nous avons des propositions qui s'attachent à la qualité des prestations, à des valeurs d'innovation sociale et de solidarité.**

● **Voyages : SUD** cherchera à mutualiser l'offre de voyage, car

nous favoriserons les voyages de groupe accessibles au plus grand nombre, Les Chèques Vacances seront maintenus, voire augmentés pour les salariés ayant les plus faibles revenus.

● **Culture et Loisirs :** favoriser un plus grand choix de loisirs et négocier des réductions conséquentes, développer la billetterie spectacles et cinémas, mais aussi proposer des événements culturels de proximité,

● **Jeunesse :** nous proposerons après vous avoir consultés la mise en place de chèques emploi service et de participer aux frais de garde d'enfant.

● **Logement :** Des dossiers 1% patronal seront établis sur des critères plus justes et dans la plus grande transparence,

● **Fêtes de fin d'année :** Toujours suite à votre consultation, budgétisation des Chèques Cadeaux, des arbres de Noël, des spectacles au choix des salariés.

● **Fonds de solidarité :** création d'un fonds d'urgence pour aider les salariés en grave difficulté financière.

■ **Qui peut croire que la fusion a été faite dans l'intérêt des salariés ?**

Les élu-e-s **SUD** s'engagent à demander des comptes à la Direction sur sa façon de gérer l'entreprise, sur sa politique de l'emploi.

Les élu-e-s **SUD** s'engagent à développer au mieux et à gérer de façon transparente les Activités Sociales et Culturelles, en fonction du budget alloué par l'entreprise.

SUD, c'est une politique sociale transparente et offensive au service de tous les salariés!

Si c'est cela que vous voulez, il faut savoir que ces élections sont décisives pour déterminer la représentativité de chacun des syndicats de l'entreprise. En application de la Loi du 20 août 2008, seuls les syndicats ayant obtenu au moins 10% des voix des votants au premier tour de l'élection aux Comités d'Etablissement seront reconnus interlocuteurs par l'entreprise pour négocier les accords !

Alors à vous de choisir...

L'argent du C.E, c'est l'argent de tous les salarié-es !

Comité d'Etablissement Grand Sud

Votez massivement pour les listes et les candidat-es SUD

1er Collège : 7 sièges à pourvoir

| Titulaires | Suppléants |
|-----------------------------------|------------------------------------|
| Benoit MAZZON - Toulouse Labège | Guy PHUEBO NTULA - Toulouse Labège |
| Nicole PUJOS - Bordeaux | Freddy JUAN - Bordeaux |
| Thierry ARQUE - Toulouse Fidelio | Marilyn ARAGON - Toulouse Labège |
| Nadia HAKKA - Montpellier | Nacara El HACHIMI - Montpellier |
| Jacques AUFFRAY - Toulouse Labège | Nathalie GUIDEAU - Toulouse |
| Oumou HANNY THERA - Montpellier | Abdelali MOUFID - Montpellier |
| Nathalie VAY - Toulouse Labège | Riselene GUELTON - Montpellier |

2ème Collège : 1 siège à pourvoir

| Titulaires | Suppléants |
|-----------------------------------|----------------------------------|
| Thibaud MAINIER - Toulouse Labège | Xavier GIRARD - Toulouse Fidelio |